

Cette réunion s'est tenue à huis clos comme préconisé par le Conseil Scientifique COVID-19

Présents : Tous les conseillers.

Secrétaire de séance : Céline BLADIER SIGAUD

Ordre du jour :

- Indemnités de fonction des élus
- Nominations des délégués au sein des Commissions Communales et Intercommunales
- Désignation des délégués au SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot)
- Adhésion au Service de Santé au Travail
- Autorisation au maire d'ester au tribunal
- Délégations du Conseil Municipal au maire
- Admission en non-valeur Eau et Assainissement
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 20h30

Indemnités de fonction des élus

L'ensemble des taux d'indemnité de fonction dépend de la strate démographique de la collectivité et du mandat des élus ; ils sont rassemblés dans un barème.

Le conseil municipal vote pour une indemnité du Maire à hauteur de 70% du montant maximum auquel il peut prétendre.

Concernant les adjoints, ceux-ci percevront une indemnité à hauteur de 15% du montant maximum auquel ils peuvent prétendre.

Cette délibération a été validée à la majorité et prendra effet au 01 juin 2020.

Nominations des délégués au sein des Commissions Communales et Intercommunales

Chacune des Commissions Communales et Intercommunales a trouvé son ou ses titulaires ainsi que ses suppléants.

Cf. tableau joint.

Désignation des délégués au SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot)

Le délégué titulaire qui a été désigné pour représenter la collectivité auprès du SDAIL est M. Raymond KUPCZAK et le délégué suppléant est Mme BLADIER SIGAUD Céline.

Adhésion au Service de Santé au Travail

Le conseil municipal valide le fait d'adhérer à l'ASTL : l'Association de Santé au Travail du Lot qui effectuera les visites médicales des employés de la commune.

Autorisation au maire d'ester au tribunal

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à représenter la commune devant un tribunal et à prendre les décisions nécessaires en situation d'urgence.

Le conseil municipal reste seul compétent pour décider des actions à tenter au nom de la commune et à les mettre en œuvre.

Délégations du Conseil Municipal au maire

Le conseil municipal donne son accord pour déléguer directement au maire un certain nombre d'attributions.

Admission en non-valeur Eau et Assainissement

Le conseil municipal valide les admissions en non-valeur pour les créances irrécouvrables (impayés sur abonnement et consommation depuis 2015) suivantes :

- 801.31€ sur le budget de l'eau
- 570.80€ sur le budget Assainissement

Informations et questions diverses

- Permanences de Mme Le Maire à la mairie :

Le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

Les autres jours, les permanences sont consacrés à des réunions avec les élus.

- A la suite des contrôles techniques sur certains véhicules, nous avons besoin de réaliser des réparations sur le camion et l'Expert. Devis réalisés auprès du garage Delluc à Bétaille.
 - 2426.02€HT pour le camion
 - 330.74€HT pour l'Expert

Devis acceptés par le conseil municipal, les réparations sont à effectuer au plus tôt.

- COVID-19 : Dans le cadre de la réouverture des classes sur le RPI les et à la suite de notre rencontre avec Mme La Sous-préfète et l'inspecteur de l'Education Nationale, l'ouverture d'une deuxième classe sur l'école de Puybrun aura lieu à partir du 15 Juin afin de répondre au mieux aux demandes des parents.
- 2 rendez-vous sont positionnés afin d'envisager des travaux d'installation d'un point d'eau dans une de nos classes (classe CE1 à Puybrun).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.



COMMISSIONS COMMUNALES

Finances - Investissement	Raymond KUPCZAK	Céline BLADIER SIGAUD
	Catherine GAUTHIER	Danièle BAUDIN
	Pascale CIEPLAK	
Appel d'Offres	Présidente : Pascale CIEPLAK	
	Titulaires	Suppléants
	Fabrice MOUNAL Julien MAURIE Raymond KUPCZAK	Catherine GAUTHIER David PETRICOLA Michel FERNANDEZ
	Laurent VITET Raymond KUPCZAK	Fabrice MOUNAL
Travaux - Equipements		
Communication	Sandrine SANCHEZ	Dominique MOURLON <i>correspondant « La Dépêche »</i>
	Catherine PICAULT	Julien MAURIE
	Nicole MARTY, <i>personne extérieure au conseil municipal</i>	
Sociale	Elodie DEJAMMES	Sandrine SANCHEZ
	Catherine GAUTHIER	
Patrimoine	Michel FERNANDEZ	Danièle BAUDIN
	Julien MAURIE	Sandrine SANCHEZ
	Nicole MARTY, <i>personne extérieure au conseil municipal</i>	
Sport et Animations	Tous les conseillers	
Plan Communal de Sauvegarde	Fabrice MOUNAL	Danièle BAUDIN
	Catherine PICAULT	Sandrine SANCHEZ
	Céline BLADIER SIGAUD	
Correspondant défense	Laurent VITET	
Contrôle des listes électorales	Danièle BAUDIN	
Eau - assainissement « facturation »	Danièle BAUDIN	Céline BLADIER SIGAUD
Eau - assainissement « Technique »	Michel FERNANDEZ	Delphine MEILHAC
	David PETRICOLA	

Commissions Extérieures

SYDED « Assainissement »	Titulaires	Suppléants
	Raymond KUPCZAK	Laurent VITET
SYDED « Environnement »	Dominique MOURLON	
PLUJH	Pascale CIEPLAK	Michel FERNANDEZ
SDAIL	Raymond KUPCZAK	Céline BLADIER SIGAUD
Pesage Public	Dominique MOURLON	Laurent VITET
	Fabrice MOUNAL	Pascale CIEPLAK
SIVU Val'Ecoles	Delphine MEILHAC	Céline BLADIER SIGAUD
	Elodie DEJAMMES	Julien MAURIE
FDEL	Laurent VITET	David PETRICOLA
	Pascale CIEPLAK	Elodie DEJAMMES

